



L'AIR ET NOUS

CONCERTATION, SURVEILLANCE ET INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

ÉDITO

Comme l'a montré l'année 2014, la pollution de l'air représente, une nouvelle fois, la première préoccupation environnementale des Français et des Européens et reste une problématique de santé publique majeure. Cette année encore, AIR LR s'engage à mettre son expertise au service de ses différents partenaires et s'emploie ainsi à apporter sa contribution dans les domaines « Air/Climat/Énergie/Santé », avec un souci constant de concertation et d'information pour une meilleure qualité de l'air.

En cette nouvelle année, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de « L'AIR et NOUS », la nouvelle lettre d'information trimestrielle d'AIR LR dédiée à la qualité de l'air en Languedoc-Roussillon, fruit du projet Parten'air issu d'une concertation menée avec les adhérents d'AIR LR depuis l'été 2013.

Grâce à ce nouveau moyen d'information, destiné aux collectivités, acteurs majeurs dans la lutte contre la pollution atmosphérique, AIR LR souhaite renforcer davantage ses liens avec l'ensemble des collectivités du Languedoc-Roussillon dans un souci permanent de transparence et de proximité avec les territoires.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Yves Piétrasanta
Président d'AIR Languedoc-Roussillon

LA PAROLE À



VINCENT ALLIER

Nîmes Métropole

Vice-Président délégué à l'Agenda 21, au Développement Durable et aux Paysages

Nîmes Métropole est un acteur impliqué dans la lutte contre la pollution atmosphérique. Quels sont, selon vous, les enjeux à relever ?

Nîmes Métropole est un partenaire très impliqué dans la lutte contre la pollution atmosphérique car celle-ci est directement impactée par cette problématique, du fait, d'une part, de sa situation géographique, carrefour de l'Europe du Sud situé à proximité d'axes routiers importants comme l'A9, source importante de pollution, et, d'autre part, des ambitions liées au développement économique d'une agglomération. Cette problématique touche l'ensemble des communes de l'agglomération, quelle que soit leur taille.

Nîmes Métropole s'est engagée de longue date auprès d'AIR Languedoc-Roussillon. Pourquoi un tel engagement ?

Une politique de développement durable ne peut pas se concevoir sans prendre en compte le volet Air. Contrairement aux idées reçues

parfois, les collectivités ont un rôle primordial à jouer dans l'amélioration de la qualité de notre air. Cela passe par la prise en compte, le plus en amont possible, de ce volet air dans l'élaboration des politiques publiques : aménagements urbains, changements des schémas de circulation, mise en place d'une zone d'activité... Or, en Languedoc-Roussillon, AIR LR apparaît comme l'acteur incontournable lorsque

l'on évoque cette problématique. L'association est réellement au service des collectivités, et son approche scientifique et citoyenne couplée à son

mode de fonctionnement permettent de garantir efficacité, transparence et mutualisation.

La commune de Nîmes est adhérente d'AIRLR depuis 1998, et Nîmes Métropole a pris la relève en 2006. Un partenariat très concret a été instauré dès le lancement de la ligne de Tram'Bus. Les collaborations s'enchaînent depuis avec, notamment aujourd'hui, le projet de Pôle Urbain Multimodal et la création d'une nouvelle Gare TGV.

“ LES COLLECTIVITÉS ONT UN RÔLE PRIMORDIAL À JOUER DANS L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOTRE AIR ”

LA PAROLE À

Quels sont les attentes de Nîmes Métropole vis-à-vis d'AIR LR ?

A court terme, Nîmes Métropole va prochainement lancer l'élaboration de son projet de territoire ce qui nécessitera un partenariat fort avec AIR LR, dont l'expertise et les compétences permettront d'accompagner l'agglomération dans cette démarche. Les communes de l'agglomération auront également besoin de l'appui d'AIR LR dans la mise en application de la nouvelle réglementation concernant la qualité de l'air dans les établissements accueillants des enfants et dans la mise en œuvre des actions qui en découlent.

La pollution atmosphérique est un réel enjeu pour les collectivités, en termes de santé publique et d'impact économique. Il est donc impératif que les populations soient sensibilisées et aient accès à une information régulière et transparente, sans pour autant faire de cette problématique un sujet anxiogène. Il est nécessaire de développer une politique de communication et d'information globale et adaptée. Pour cela, les collectivités peuvent s'appuyer sur les outils développés par AIR LR ou solliciter l'association si besoin pour mettre en place

des actions de sensibilisation et des réunions d'information.

Comment conjuguer réduction de la pollution atmosphérique et ambitions de développement d'une agglomération ?

Dans développement durable il y a « développement ». Il ne faut pas, selon moi, opposer développement économique et qualité de l'air. Par contre, je répète souvent : penser global, agir local. C'est pour moi ce qui constitue la base de toute politique publique.

Cela signifie que le paramètre « qualité de l'air » doit être pris en compte dans le cadre des politiques territoriales le plus en amont possible. Qui dit qualité de l'air dit qualité de vie, et c'est là toute l'ambition d'une agglomération ou de n'importe quelle commune. Quand une collectivité décide, par exemple, la mise en place d'une zone d'activité il faut penser à son impact en termes de pollution atmosphérique. Et AIR LR est là pour accompagner cette démarche.

Comment Nîmes Métropole traduit-elle cela concrètement ?

Un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) est en cours d'élaboration pour l'ensemble des communes de l'agglomération, sous l'égide du Préfet. Ce plan permettra d'instaurer diverses actions visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques, comme par exemple la réduction des vitesses sur l'autoroute. Au-delà de ce PPA, de nombreuses actions ont d'ores et déjà été mises en œuvre par Nîmes Métropole depuis plusieurs années, dans le cadre par exemple de l'Agenda 21, élaboré dès 2009, ou encore grâce à la prise en compte du volet Air dans le Plan Climat Énergie Territoire : le développement des modes de transports doux avec l'installation de plusieurs stations de vélo, la mise en place de Plans de Déplacement Entreprise, l'extension de la ligne 1 et le projet de ligne 2 du Tram'Bus ...

" PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL "

L'AIR DU TRIMESTRE

De janvier à mars 2015, en moyenne, 86 % des indices de la qualité de l'air étaient très bons à bons sur la région, 13 % moyens à médiocres et 1 % mauvais à très mauvais.

Indice	Agathois et Piscénois**	Agglomération de Montpellier*	Agglomération de Nîmes*	Agglomération de Perpignan*	Alès Cévennes**	Biterrois et Narbonnais**	Ouest de l'Aude**	Ouest des P.O**	Vallée du Rhône**
Très bon à bon 1 à 4	79 jours	65 jours	65 jours	80 jours	82 jours	82 jours	88 jours	80 jours	69 jours
Moyen à médiocre 5 à 7	11 jours	23 jours	22 jours	10 jours	8 jours	0	2 jours	9 jours	20 jours
Mauvais à très mauvais 8 à 10	0	2 jours	3 jours	0	0	0	0	0	1 jour

*Indice ATMO : calculé pour les agglomérations dont la population dépasse les 100 000 habitants sur la base des résultats de mesure de 4 polluants (dioxyde d'azote, particules PM10 et PM2,5, dioxyde de soufre et ozone)

**Indice iQa : calculé pour les agglomérations de moins de 100 000 habitants sur la base de 1 à 4 polluants

LES PICS DE POLLUTION :

Par délégation du Préfet, AIR Languedoc-Roussillon a déclenché trois procédures d'information et de recommandations sur le département de l'Hérault dues à des épisodes de pollution aux particules fines PM10 qui ont touché plusieurs régions françaises : le 16 janvier et les 20 et 21 mars. Ces particules provenaient notamment du trafic routier, de l'agriculture, du chauffage au bois et de l'industrie.

Retrouvez les indices et les pollutions en cours sur www.air-lr.org

ZOOM SUR...

... LES PARTICULES EN SUSPENSION : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE POUR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Le mois de mars 2015 a de nouveau été marqué par un épisode de pollution aux particules en suspension dans plusieurs régions françaises. Au-delà de ces pics de pollution ponctuels, les particules en suspension, dont les origines sont très variées, représentent une réelle problématique de santé publique au quotidien. La Commission Européenne estime ainsi à plus de 40 000 le nombre de décès prématurés en France liés à une exposition à ces polluants atmosphériques, même à de très faibles concentrations. Réduire le niveau de ces particules dans l'air ambiant reste donc un véritable enjeu pour les collectivités, à prendre en compte dans la mise en œuvre des projets de territoire.

L'ORIGINE DES PARTICULES EN SUSPENSION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

En 2010, les émissions de particules en suspension en Languedoc-Roussillon représentaient **20 000 tonnes, soit 7,5 kg par habitant**. L'origine de ces émissions est très variée :

- Près de 30 % des particules PM10 sont émises par le **trafic routier**. Le reste des émissions provient en majorité de trois grands secteurs : **l'agriculture** (engins agricoles, travail du sol, épandage d'engrais...) - 25 %, **le résidentiel et tertiaire** (chauffage : bois, fioul, gaz...) - 25 % - **et l'industrie** (extraction de matières premières, chantiers de BTP...) - 19 %.
- Les émissions de PM2,5 ont, elles, deux origines principales : les **transports routiers** (36 %) et le secteur **résidentiel et tertiaire** (40 %) dont le **chauffage au bois** qui représente 30 % des émissions totales de PM2,5.

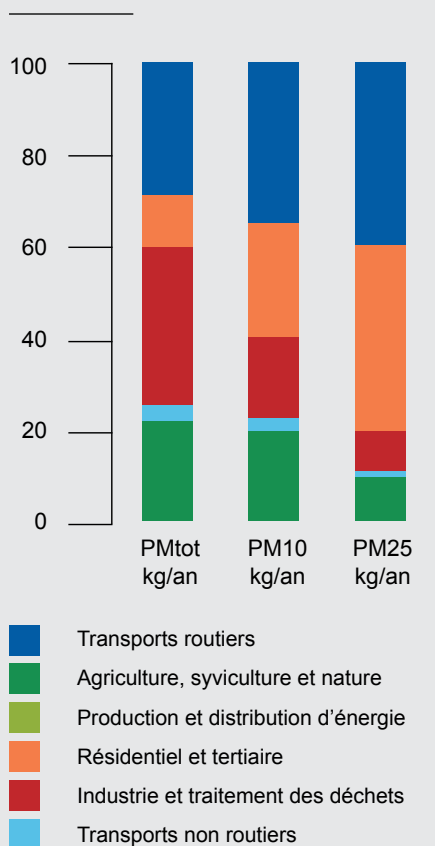
Les particules en suspension sont classées en fonction de leur taille, indépendamment de leur composition chimique. On distingue :

- les particules d'un diamètre inférieur à 10 micromètres* : **PM10**
- les particules d'un diamètre inférieur à 2,5 micromètres : **PM2,5**

Invisibles à l'œil nu, ces particules font l'objet d'une surveillance réglementaire dans l'air ambiant.

* 1 micromètre = 1 millième de millimètre (0,001 mm)

Origines des particules en suspension en Languedoc-Roussillon



Source : Inventaire des émissions / 2010 - AIR LR

* Au sens de l'INSEE

¹ Impact à court terme des particules en suspension (PM10) sur la mortalité dans 17 villes françaises, 2007-2010 - InVS - Janvier 2015

² Évaluation de l'impact sanitaire à court et long termes de la pollution atmosphérique urbaine dans les agglomérations de Montpellier, Nîmes, Perpignan - InVS/AIR LR - janvier 2013

UN IMPACT SANITAIRE ... MÊME À DE TRÈS FAIBLES CONCENTRATIONS

Selon leur taille, les particules pénètrent plus ou moins profondément dans le système respiratoire. Il est aujourd'hui démontré que ces particules ont un **impact sur la santé, et ce même à des niveaux de concentration inférieurs aux seuils réglementaires** (problèmes respiratoires, crises d'asthme, risques mutagène et cancérigène...). L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a ainsi classé ces polluants atmosphériques **cancérogènes**. Début 2015, l'Institut de Veille Sanitaire a publié les résultats d'une étude¹ sur l'impact des particules PM10 qui confirme les effets à court terme de ces particules sur la mortalité, même à des concentrations conformes à la réglementation.

L'exposition chronique aux particules en suspension représente donc un réel **enjeu de santé publique**.

En Languedoc-Roussillon, l'étude de l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique urbaine pour les agglomérations* de Montpellier, Nîmes et Perpignan² montre que sur ces trois agglomérations, une baisse de la concentration moyenne annuelle de polluants de 5 µg/m³ permettrait d'éviter près de 200 décès prématurés et plus de 80 hospitalisations chaque année, ce qui représenterait un gain d'environ 350 millions d'euros par an.

ZOOM SUR...

LES POLLENS

Les particules de pollen représentent également une problématique de qualité de l'air importante. En mars, le risque d'allergie au pollen est généralement élevé, voire très élevé en Languedoc-Roussillon. A cette période de l'année, l'essentiel des pollens appartient à la famille des Cupressacées (cyprès, thuya, genévrier), plantes très allergisantes et abondantes sur le pourtour méditerranéen.

Chaque jour, AIR LR diffuse sur son site internet les **prévisions d'émissions** de pollens réalisées dans le cadre du projet **CartoPollen**, issu d'un partenariat entre les Unités «Écologie des Forêts Méditerranéennes» et «Agroclim» de l'INRA Avignon, et l'Unité de Palynologie de Montpellier SupAgro. Le Réseau National de Surveillance Aérobiologique (RNSA), acteur majeur dans la prévision des risques liés aux pollens, diffuse également sur son site internet l'ensemble des bulletins polliniques à plusieurs jours.

www.supagro.fr
www.pollens.fr

LA SURVEILLANCE DES PARTICULES EN SUSPENSION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

AIR LR assure une surveillance permanente des particules en suspension sur l'ensemble du territoire régional. Chaque année, la plupart des seuils réglementaires sont respectés, en dehors des pics de pollution aux particules qui ont lieu plusieurs fois par an en Languedoc-Roussillon. En revanche, les modélisations haute résolution montrent que ces seuils pourraient ne pas être respectés à proximité de certains axes routiers importants, là où les émissions de particules sont les plus importantes.

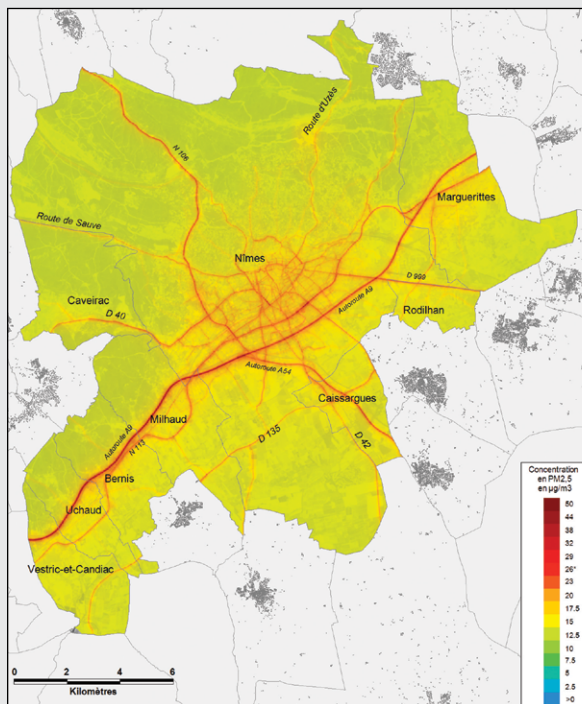
RÉDUIRE LES NIVEAUX DE PARTICULES EN SUSPENSION : L'EXPERTISE D'AIR LR AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

AIR LR met son expertise au service des collectivités locales pour évaluer l'impact et l'efficacité des stratégies et des actions envisagées ou mises en œuvre. Dans le cadre, par exemple, de l'élaboration des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) des agglomérations de Montpellier et de Nîmes, AIR LR a réalisé des simulations permettant d'évaluer l'impact sur la réduction

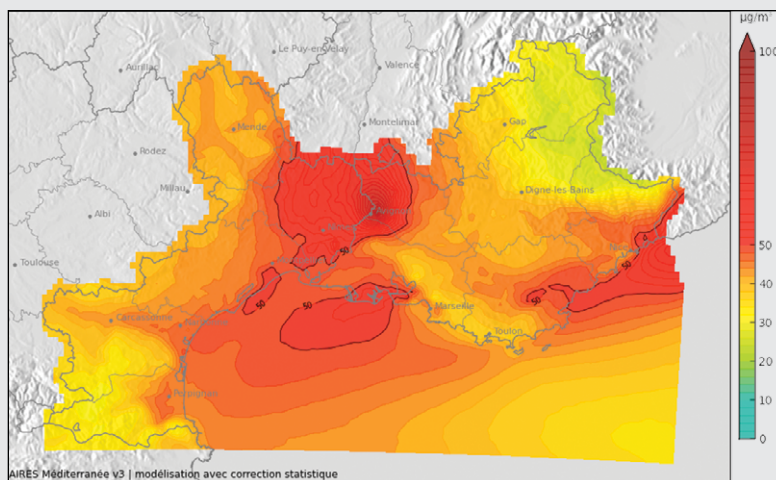
des émissions de particules des différentes actions envisagées (obligation de la mise en place d'un Plan de Déplacement d'Entreprise, abaissement des vitesses de circulation, entretien annuel des chaudières, interdiction de brûlage des déchets verts, parc de véhicules propres pour les administrations...).

Concernant Montpellier, les résultats montrent par exemple que les actions instaurées par le PPA permettraient à elles seules, en 2020, une **baisse de près de 5 % des émissions de particules PM10** par rapport à 2007, les mesures concernant la mobilité durable (développement de modes de transport doux, incitation au co-voiturage...) étant celles ayant l'impact le plus significatif sur les émissions liées aux transports routiers avec une réduction de plus de 12 tonnes par an.

Dans la zone urbaine de Nîmes, les actions instaurées par le PPA permettraient une amélioration des émissions de particules PM2,5 principalement pour le secteur du transport routier. L'efficacité de ces actions, couplée à l'amélioration technique des véhicules attendue d'ici 2020 entraîneraient une **baisse totale de plus de 31 % des émissions de particules PM2,5** par rapport à 2007, ce qui permettrait de valider l'objectif national de réduction de ces particules fixé à 30% par la loi Grenelle.



Modélisations haute résolution des concentrations moyennes annuelles de PM2,5 dans l'agglomération de Nîmes - 2013 — AIR LR



Modélisations haute résolution des concentrations journalières moyennes de PM10 - 20 mars 2015 — AIREs

L'ACTUALITÉ DE L'AIR

3 NOUVELLES ÉTUDES POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

EN FÉVRIER ET EN MARS, AIR LANGUEDOC-ROUSSILLON A LANCÉ TROIS NOUVELLES ÉTUDES DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LES COMMUNES D'ALÈS (30), NÎMES (30) ET SAINT-ESTÈVE (66) AFIN DE RÉPONDRE À PLUSIEURS OBJECTIFS :

• Répondre aux enjeux européens de surveillance des HAP

Une remorque laboratoire a été installée par AIR LR sur la commune d'Alès, en partenariat avec l'École des mines d'Alès. Les mesures, réalisées pendant un an, permettront d'évaluer les niveaux d'Hydrocarbures

Aromatiques Polycycliques (HAP), polluants issus de la combustion de combustibles fossiles, de la biomasse et du chauffage au bois. Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une directive européenne concernant la surveillance des HAP dans l'air ambiant.

[En savoir plus](#)

• Mesurer l'exposition des populations à la pollution atmosphérique liée au trafic routier

Dans le cadre du partenariat avec Nîmes Métropole, une nouvelle étude a été mise en place dans l'agglomération nîmoise afin de préciser les connaissances sur l'exposition des populations



à la pollution atmosphérique à proximité d'axes routiers importants. 90 capteurs répartis sur 13 communes de l'agglomération vont ainsi permettre, pendant l'hiver et l'été 2015, de mesurer les concentrations de dioxyde d'azote, polluant principalement émis par le trafic routier.

[En savoir plus](#)

• Évaluer les nuisances et les risques liés aux industries locales

Suite aux interrogations soulevées par les populations riveraines sur les nuisances et les risques éventuels liés à la zone d'activité « La Mirande » à Saint-Estève, une nouvelle étude a



été mise en place en février par AIRLR, en partenariat avec la ville de Saint-Estève et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée. Des

capteurs, répartis autour de la zone d'activité, ont permis de mesurer pendant un mois les concentrations dans l'air ambiant de polluants pouvant être émis par les différentes sociétés présentes sur la zone d'activité (Composés Organiques Volatils). Les résultats seront disponibles au printemps 2015.

[En savoir plus](#)

UN OBSERVATOIRE DES ODEURS À L'ÉTUDE AUTOUR DU BASSIN DE THAU

Suite aux échanges menés avec les parties prenantes au cours du Comité Local de Concertation « Qualité de l'air autour du Bassin de Thau » organisé en février, AIR LR va prochainement lancer les démarches nécessaires pour étudier la mise en place d'un Observatoire des odeurs,



sur la base du retour d'expérience de l'Observatoire des odeurs installé depuis 2007 à proximité de la zone industrielle de Salindres (30). Cet Observatoire permettra de répondre à la problématique des odeurs générées par plusieurs industries locales et pouvant occasionner une gêne chez les populations riveraines.

LE NOUVEAU PROGRAMME RÉGIONAL DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN PRÉPARATION

AIR LR va prochainement lancer une enquête auprès de l'ensemble des collectivités part-



tenaires en vue de l'évaluation du futur PRSQA pour la période 2017-2021. Véritable feuille de route de l'association, ce programme permet de définir les actions à mettre en place pour

répondre aux enjeux régionaux Air/Climat/Énergie/Santé pour les années à venir. AIR LR souhaite ainsi recueillir auprès de tous ses partenaires locaux leurs attentes en termes de surveillance de la qualité de l'air et d'information afin de répondre au mieux à leurs besoins.

EN BREF...

Retrouvez toutes les actualités sur www.air-lr.org

Contact : info@air-lr.org

Témoin d'une pollution, signalez la sur : www.air-lr.org

@AIR_LR

AIR Languedoc-Roussillon

Les Échelles de la Ville
3 place Paul Bec
34 000 Montpellier

Tel : 04 67 15 96 60 / Fax : 04 67 15 96 69

NOUVEAUX OUTILS D'INFORMATION

@AIR_LR



GUIDE QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Le ministère en charge de l'Écologie a publié un guide pour accompagner les collectivités locales et les gestionnaires privés de structures accueillant des enfants dans la mise en œuvre du nouveau dispositif réglementaire 2018-2023. AIR LR reste à votre écoute pour vous aider dans la mise en place de ces mesures.

www.air-lr.org/actualites

NOUVELLES MODÉLISATIONS HAUTE RÉOLUTION

www.air-lr.org/cartographies-modelisations